



CONFÉDÉRATION SUISSE
BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION



Publié le 16 décembre 1941

Demande déposée: 24 juillet 1939, 17 $\frac{3}{4}$ h. — Brevet enregistré: 15 septembre 1941.

BREVET PRINCIPAL

Henri COLOMB, Lausanne, et TAVANNES WATCH CO. S.A.,
Tavannes (Suisse).

Remontoir étanche.

L'objet de la présente invention est un remontoir étanche comprenant un paquetage disposé entre la couronne de remontoir et le tube de la boîte. Ce remontoir est caractérisé par au moins une paire d'éléments mâle et femelle, dont l'un est porté par la couronne et dont l'autre est solidaire de la boîte, ces éléments étant coaxiaux au tube et coopérant entre eux de façon à créer une chicane.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, quatre formes d'exécution de l'objet de la présente invention et deux variantes.

La fig. 1 est une coupe axiale de la première forme d'exécution et la fig. 2 une vue analogue, mais partielle d'une variante de cette forme d'exécution.

La fig. 3 est une coupe axiale et partielle de la deuxième forme d'exécution.

La fig. 4 est une coupe axiale de la troisième forme d'exécution et la fig. 5 une vue analogue de la quatrième forme d'exécution,

tandis que la fig. 6 est une vue analogue mais partielle d'une variante de cette dernière forme d'exécution.

A la fig. 1, 1 représente une carrure-lunette ayant un filetage 2 pour visser le fond; dans le tube 3, solidaire de la carrure, passe le tronçon de tige de remontoir 4 vissé sur un téton central 5 de la couronne de remontoir 6. Celle-ci comprend un paquetage 7, entourant le tube et qui est maintenu dans son logement par une rondelle rigide 8, chassée dans celui-ci.

La carrure-lunette possède un élément femelle de chicane consistant en une rainure circulaire 9, coaxiale au tube, dans laquelle pénètre l'élément mâle qui est une saillie annulaire 10, portée par la rondelle de couronne 8; le contact entre les parties femelle et mâle se fait sur les faces inférieure et de droite de cette partie mâle.

Ces deux éléments coopèrent bien de façon à créer entre la couronne et la boîte, une chicane pour protéger le paquetage et lui

éviter le contact de toutes espèces de petits corps, poussières, fils, poils, etc; suivant la matière utilisée pour le paquetage et le genre de lubrifiant éventuellement employé, il est certainement avantageux de les soustraire à toute influence nuisible.

Au moyen du mécanisme de mise à l'heure à tirette généralement utilisé aujourd'hui, il est facile de régler l'espace ou d'obtenir un simple contact ou une faible pression entre les extrémités jointives de la couronne et de la boîte; cette pression provient de la traction réalisée sur la couronne par la tige de remontoir en établissant simplement le mécanisme, de façon à faire encore agir le sautoir sur la tirette, celle-ci étant en position de remontage.

La vue partielle de la fig. 2 est une variante de la forme d'exécution de la fig. 1; la saillie annulaire 10 portée aussi par la rondelle de couronne 8, tourne encore dans une rainure circulaire 11, qui est limitée cette fois par une noyure, coaxiale au tube, faite dans la boîte et par le pourtour du tube.

Dans la deuxième forme d'exécution, représentée à la fig. 3, on retrouve une chicane formée, d'une part, par une saillie cylindrique 12 de la boîte, coaxiale au tube, pénétrant dans un logement 13 formé par la saillie 14 de la rondelle de couronne et, d'autre part, par une saillie 14 que présente cette dernière, tournant dans une rainure circulaire 15 de la boîte; il y a donc une paire d'éléments mâle et femelle tant sur la boîte que sur la couronne et le contact entre les parties mâle et femelle se fait sur les faces de droite et de gauche de la partie mâle 14.

Dans la troisième forme d'exécution, représentée en fig. 4, le tube 3, qui est chassé dans la carrure-fond 16 de la boîte, traverse la lunette 17 par une encoche 18 de celle-ci. Dans ce cas, c'est une saillie circulaire 19 de la rondelle de couronne qui pénètre dans une rainure correspondante 20, pratiquée dans une bague 21, chassée sur le tube. Cette bague, qui est en partie logée dans un évidement 22 entourant l'encoche 18 de la lunette, de façon à permettre l'emboîtement de la lu-

nette sur la carrure-fond, sert, en même temps, à maintenir le manchon 23 du tube; ce manchon et cette bague font l'objet du brevet suisse n° 213466.

La bague en question, bien entendu, pourrait être remplacée par un collet venu de fabrication avec le tube.

Dans la quatrième forme d'exécution, représentée à la fig. 5, la boîte est semblable à celle de la fig. 4, de même que l'encoche 18 et l'évidement 22 pratiqués dans la lunette, pour les mêmes motifs. Dans cette forme d'exécution, le tube 3 de la boîte présente une saillie 24, en forme de collet, venue de fabrication avec le tube, qui vient s'emboîter dans un logement 25 formé par une saillie annulaire 19 de la rondelle de couronne.

La fig. 6 montre une variante de la quatrième forme d'exécution, dans laquelle la saillie 26, en forme de collet, est rapportée au tube.

Il va de soi que l'invention peut aussi être utilisée avec des boîtes de montres ayant un pendant, le tube ne faisant qu'un avec ce dernier ou étant rapporté solidairement à la boîte.

Il est bien entendu également que la pénétration des éléments de chicane peut être prévue de façon que la chicane subsiste encore lorsque la couronne est en position de mise à l'heure.

D'autre part, pour augmenter l'efficacité de la protection, un des éléments du système pourra être en une matière plastique, telle que du caoutchouc ou du verre incassable ou une couche de cette matière pourra être solidaire de l'un ou l'autre de ces éléments.

REVENDEICATION:

Remontoir étanche comprenant un paquetage disposé entre la couronne de remontoir et le tube de la boîte, caractérisé par au moins une paire d'éléments mâle et femelle, dont l'un est porté par la couronne et dont l'autre est solidaire de la boîte, ces éléments étant coaxiaux au tube et coopérant entre eux de façon à créer une chicane.

SOUS-REVENDEICATIONS:

1. Remontoir étanche selon la revendication, caractérisé en ce que l'élément de chicane solidaire de la boîte est venu de fabrication avec celle-ci.

2. Remontoir étanche selon la revendication, dans lequel le paquetage est maintenu dans la couronne par une rondelle rigide, caractérisé en ce que c'est cette rondelle qui possède l'élément de chicane coopérant avec celui qui est solidaire de la boîte.

3. Remontoir étanche selon la sous-revendication 2, caractérisé en ce que la rondelle possède une saillie annulaire qui pénètre dans une rainure circulaire de la boîte.

4. Remontoir étanche selon la revendication, caractérisé en ce que la couronne et la boîte présentent deux paires d'éléments mâles et femelles coopérant entre eux pour créer la chicane.

5. Remontoir étanche selon la sous-revendication 4, dans lequel le paquetage est maintenu dans la couronne par une rondelle rigide, caractérisé en ce que les éléments de chicane consistent, d'une part, en une saillie

cylindrique de la boîte coaxiale à son tube, pénétrant dans un logement de la rondelle de la couronne et, d'autre part, en une saillie que présente cette dernière, tournant dans une rainure circulaire de la boîte.

6. Remontoir étanche selon la revendication, caractérisé en ce que l'élément de chicane solidaire de la boîte est venu de fabrication avec le tube de celle-ci.

7. Remontoir étanche selon la revendication, caractérisé en ce que l'élément de chicane solidaire de la boîte est rapporté sur le tube.

8. Remontoir étanche selon la sous-revendication 2, caractérisé en ce que la rondelle de couronne porte une saillie annulaire qui pénètre dans une rainure circulaire d'un collet du tube.

9. Remontoir étanche selon la sous-revendication 2, caractérisé par une saillie du tube, en forme de collet, qui pénètre dans un logement de la rondelle de couronne.

Henri COLOMB.

TAVANNES WATCH CO. S. A.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

